



**Les missions remplies par Retraites Populaires
et leurs impacts socio-économiques sur le Canton de Vaud**

1. Préambule

La création de Retraites Populaires en 1907 résulte de la volonté d'offrir à chaque habitant ou travailleur dans le Canton la possibilité de se constituer une rente de retraite.

L'introduction de l'AVS en 1948 n'a pas remis en cause cet objectif dans la mesure où l'AVS a été conçue comme une assurance de base. Par conséquent, des compléments étaient toujours nécessaires pour faire face aux besoins des vieux jours.

L'activité de Retraites Populaires s'est également développée, en particulier dès 1940, dans le domaine des assurances collectives et de groupe pour la prévoyance professionnelle du personnel de PME. Les premières réalisations de ce genre étaient modestes. Retraites Populaires a ainsi rendu un grand service, car les compagnies d'assurances privées ne s'intéressaient pas à ces petites opérations.

L'introduction de la LPP au 1^{er} janvier 1985 n'a pas remis en cause cette activité, bien au contraire. La LPP, comme l'AVS, est une assurance de base qui laisse le champ libre à des compléments bienvenus pour répondre aux besoins au moment de la retraite. De plus, les petits groupes (effectif inférieur à cinq personnes) sont souvent refusés par les compagnies privées.

Le rôle de Retraites Populaires se trouve une nouvelle fois confirmé, voire renforcé dans de telles circonstances.

Cette première particularité d'offrir l'accès à la prévoyance à toute personne ou toute entreprise quelle que soit sa taille n'est pas la seule justifiant l'existence de Retraites Populaires.

La deuxième particularité est en effet le système de mutualité pure qui régit l'activité d'assurance de Retraites Populaires. Il n'existe en effet ni capital actions, ni capital de dotation à rétribuer. L'entier des excédents, des réserves directes ou latentes appartient aux assurés et pensionnés. C'est une situation favorable à ces derniers qui distingue clairement Retraites Populaires des compagnies privées, coopératives, voire mutuelles (mais dont les parts sociales sont rétribuées) actives sur le même marché.

La troisième particularité se trouve dans les tarifs de gestion appliqués aux divers mandats qui ont été progressivement confiés à Retraites Populaires. Ces tarifs sont avantageux par rapport à ceux pratiqués dans le marché comme le démontre les divers comparatifs établis avec les différents acteurs du marché (gestion administrative, finances, immobilier, etc.). Toujours, selon le principe de la mutualité, les mandats complets bénéficient d'une distribution d'excédents en cas de résultats favorables des activités de gestion des mandats.

De plus, dans le cadre de cette gestion de mandat, Retraites Populaires a incontestablement apporté des connaissances et un professionnalisme utile au développement des entités gérées.

Enfin, il est utile de rappeler que la mission de Retraites Populaires a été confirmée lors de la révision de la loi organique en 1989 par une très large majorité du Grand Conseil et avec l'accord des autres acteurs du marché de l'assurance vie, les compagnies privées.

Cette loi précise ainsi le rôle et le cadre d'activité de RP :

<u>Rôle</u>	L'Etat de Vaud met à disposition des Vaudois une institution d'assurance de droit public ayant la personnalité morale.
<u>Buts</u>	Pratiquer toutes les formes de l'assurance vie et combinaisons d'assurance de personnes selon les principes de la mutualité.
<u>Cadre</u>	<ul style="list-style-type: none">- contrôle par l'Etat- garantie de l'Etat- gestion, administration et fortune indépendantes de l'Etat
<u>Champ d'activité</u>	<ul style="list-style-type: none">- assurés vaudois par domicile ou origine- collectivités ou personnes morales avec siège ou succursale dans le Canton de Vaud
<u>Produits:</u>	<ul style="list-style-type: none">- assurances de rentes- prévoyance professionnelle- assurance capital

Le cadre législatif ainsi que l'évolution des tâches remplies par Retraites Populaires, rendent opportun l'examen des retombées sur les activités économiques et sociales dans le Canton de Vaud.

Ces retombées peuvent être évaluées sous l'angle de Retraites Populaires, gestionnaire des mandats Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), Caisse intercommunale de pensions (CIP), Forces Vives, Profelia et la Caisse de pensions de la Commune de Lausanne (CPCL) en mandat partiel, ou sous l'angle de Retraites Populaires, assurance vie et prévoyance, active dans le Canton de Vaud uniquement.

Il est primordial de souligner que la prise en charge de l'ensemble de ces activités par un acteur unique contribue au développement économique du Canton.

Le passage en revue de la contribution de Retraites Populaires et de ses mandants permet de mieux évaluer le rôle rempli par le modèle d'organisation unique et novateur mis en place afin de favoriser les synergies.

2. Ethique - loyauté

L'ensemble de nos institutions respectent la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, adoptée en 2008.

Le comportement des responsables des caisses de pensions doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes. La Charte de l'ASIP est un code de bonne conduite en matière de loyauté dans la gestion de fortune qui vient compléter les dispositions légales en la matière (art. 48f ss OPP2).



Retraites Populaires s'est engagée à respecter les principes édictés dans cette Charte et a pris toutes les mesures nécessaires y relatives.

La Commission "Loyauté" existant au sein de Retraites Populaires, considère que la procédure mise en place correspond aux exigences des articles 48f ss OPP2 relatifs à la loyauté dans la gestion de fortune, ainsi qu'à la Charte de l'ASIP et ses directives.

3. Gestion des affaires et économies d'échelle

Le centre de décision de RP se situe à Lausanne. A qualité égale, RP privilégie avec détermination l'ensemble des acteurs de l'économie vaudoise. RP intervient comme un acteur constructif et loyal vis à vis de son environnement et de ses relations d'affaires.

L'ensemble des mandats gérés par RP bénéficie de conditions très attractives en raison des économies générées par le développement de synergie et l'effet de taille lors des négociations avec les fournisseurs.

4. Image

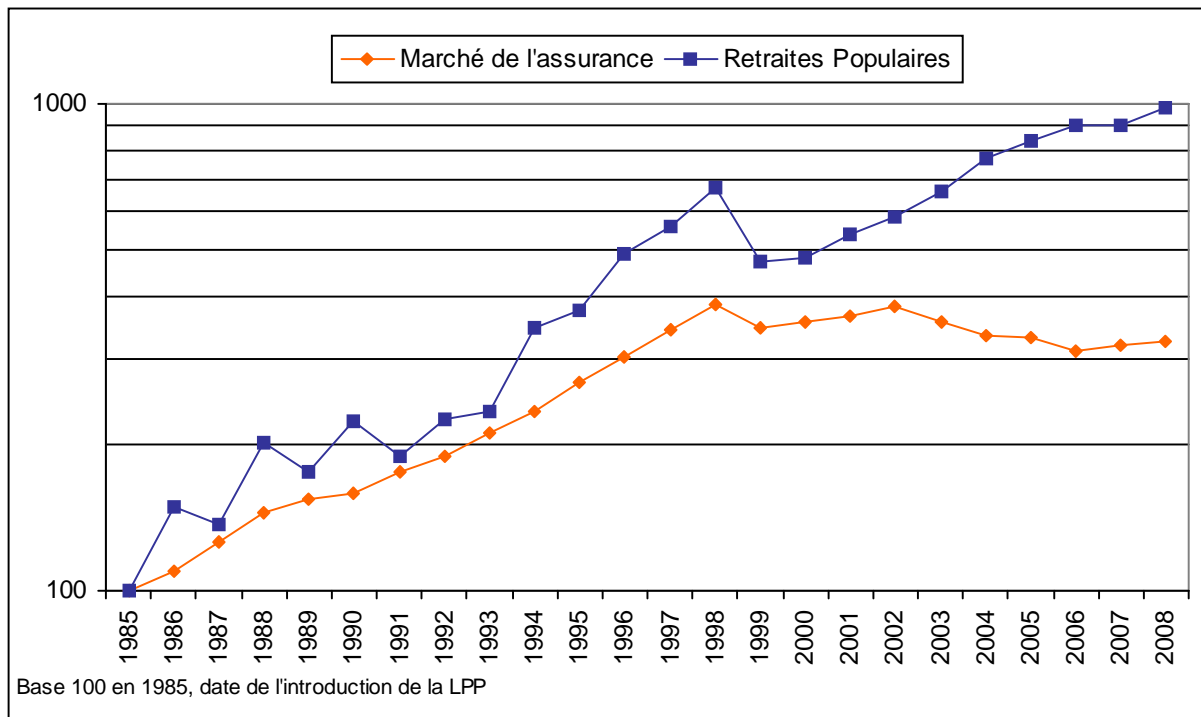
RP dispose d'une très bonne image et d'un capital de confiance dans le Canton de Vaud. Le développement de l'activité de RP contribue à la stabilité et à la confiance des citoyens dans leur Canton.

5. Contributions sous forme de taxes et d'impôts

RP paie chaque année environ CHF 300'000.- d'impôts au Canton. De plus, un montant (CHF 550'000.- en 2008) est payé annuellement au Canton pour l'octroi de sa garantie pour les engagements de RP assurance vie & prévoyance. Ce montant varie en fonction de l'évolution de la réserve de fluctuation de valeurs. Dans le cadre des mandats gérés, les activités immobilières ont généré CHF 4,7 millions de revenus pour le Canton et les Communes en 2008 sous forme de taxes et d'impôts divers.

6. L'utilité de Retraites Populaires est prouvée par son succès auprès des Vaudois

Estimation de la croissance du marché



RP a poursuivi une stratégie de diversification basée sur des coûts réduits et des produits facilement compréhensibles dans un marché saturé.

Le succès de RP dépend de plusieurs facteurs, dont :

- des produits compétitifs grâce à la mutualité (pas d'actionnaire à rémunérer) et à une structure de gestion qui diminue fortement les frais.
- la très bonne image de RP auprès des Vaudois
- la proximité offerte aux Vaudois
- la sécurité de l'Institution, notamment grâce à une garantie de l'Etat
- la mutualité qui permet d'accueillir tous les Vaudois, même les plus modestes



Les prestations

Le total des prestations payées par Retraites Populaires, assurance vie et prévoyance en 2008 atteint CHF 353 millions dont CHF 106 millions de rentes.

32'118 pensionnés (chiffre stable dans le temps) bénéficient des prestations de RP.

Prévoyance individuelle

Au 31 décembre 2008

61'482 assurés dont 28'425 pensionnés.

En 2008, plus de 1'580 nouveaux clients individuels ont rejoint Retraites Populaires.

RP contribue ainsi concrètement au développement du 3^{ème} pilier dans le canton de Vaud et à une prévoyance adaptée aux besoins de chacun tout au long de son existence.

Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2008

12'819 assurés dont 2'524 pensionnés pour 2'225 entreprises + 20'186 Polices de Libre Passage dont 1'169 pensionnés.

39 % des entreprises affiliées à RP n'ont qu'un seul employé (27 % des entreprises vaudoises n'ont qu'un seul employé selon le SCRIS). 74 % ont moins de 5 employés. Il est important de souligner que ce segment du marché est délaissé par la concurrence en raison des perspectives modestes de profit.

En 2008, 171 entreprises vaudoises ont rejoint RP. L'attrait de RP reste constant dans un marché de la prévoyance professionnelle en constante évolution. RP confirme ainsi son rôle d'acteur responsable en facilitant l'accès à tous à la prévoyance.

Stratégie commerciale qui privilégie le respect du client

RP privilégie des méthodes de vente non agressives de ses produits. RP se targue d'offrir un véritable conseil à la clientèle. Les conseillers à la clientèle ne sont pas commissionnés et n'exercent pas de pression pour conclure à tout prix une affaire. Ce modèle, unique sur le marché, conduit à des économies appréciables en termes de coûts pour le client.

7. Investissements immobiliers – Le Canton de Vaud comme terrain d'actions

L'ensemble du patrimoine géré par Retraites Populaires, pour son propre compte et ses mandants, se situe quasi exclusivement dans le Canton de Vaud, à l'exception de deux immeubles à Martigny, en Valais, de parts de copropriété sur un immeuble à Genève et de cinq bâtiments récemment acquis ou construits dans le Canton de Fribourg. Les quelques chiffres ci-dessous mettent en exergue l'importance des activités :

Chiffres au 31 décembre 2008		
Valeur au bilan immeubles en exploitation	CHF	2'960'964'311
Surface foncière	m2	1'184'219
Immeubles	Nombre	485
Adresses postales	Nombre	862
Appartements	Nombre	12'042
Commerciaux	m2	135'345
Stationnements	Nombre	13'298
Loyers encaissés	CHF	203'949'853
Achats	CHF	35'167'250
Constructions & transformations (travaux à plus-value et consolidations))	CHF	45'795'811
Entretien courant, grosses réparations & abonnements d'entretien	CHF	31'709'255

En cette période de crise économique, l'immobilier joue un rôle important notamment, pour un patrimoine de cette importance, en terme de développement économique du canton et de l'emploi pour les entreprises vaudoises.

L'immobilier est également un facteur clé de diversification dans la politique de placements de Retraites Populaires et de ses mandants.

En date du 1^{er} avril 2009, le cap des 3 milliards de patrimoine en exploitation a été dépassé.

Les mises en valeur d'ores et déjà réalisées en 2008 et 2009 portent sur près de 200 logements. Les perspectives pour des projets en cours ou en développement sont, à court terme, de 250 appartements et, à plus long terme, de 1'000 appartements.

A fin 2008, les institutions que Retraites Populaires représente disposaient d'un montant de près de 8 millions de francs en parts de sociétés coopératives d'habitation. En 2009, elles ont d'ores et déjà souscrit pour 2,5 millions de francs dans deux nouvelles coopératives.

8. Prêts hypothécaires

L'octroi d'une politique constante de prêts hypothécaires à des Vaudois contribue à la stabilité dans un marché sujet à de très fortes variations au cours des années.



Les prêts consentis par RP et ses mandants avoisinent, au 31 décembre 2008, 4'000 clients pour un montant de l'ordre de CHF 1,2 milliard.

De plus une trentaine de constructions sont financées chaque année par le biais de crédits de construction.

9. Prêts directs aux communes et collectivités publiques

Forte de sa bonne connaissance des caractéristiques des collectivités publiques du Canton, RP a su développer une offre appréciée dans ce domaine. A fin 2008, les prêts accordés par RP et ses mandants comprennent 179 affaires pour un montant de CHF 150 millions.

10. Gestion des valeurs mobilières, une solide tradition de partenariat avec les banques de la place

RP et ses mandants confient un patrimoine important sous forme de liquidités, titres et fonds à des établissements bancaires actifs dans le Canton. A fin 2008, les fonds confiés se montent à CHF 2,5 milliards.

11. Une forte présence dans les entreprises vaudoises cotées et non cotées

RP et ses mandants détiennent des titres de participation et de créance dans la plupart des entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie vaudoise. Au total, cela représente CHF 125 millions à fin 2008.

Ces investissements concernent notamment les sociétés suivantes :

Valeurs secondaires locales

Bobst
Groupe Minoteries
BCV
Affichage Holding
PubliGroupe
Bondpartners
LO Holding
Vaudoise Assurances
Vétropack
Logitech
Romande Energie

Valeurs non cotées

Cité des Bains
Port-franc et entrepôts de
Lausanne-Chavornay
Société des forces motrices
de l'Avançon
Société électrique des forces
de l'Aubonne
Compagnie générale de navigation
Beaulieu Exploitation
Epona Société mutuelle d'assurance
générale des animaux
Usines de l'Orbe
Holdigaz

Créances :

Canton de Vaud
Ville de Lausanne
Edipresse
Bobst
BCV
Tridel

12. Des investissements non traditionnels propres à contribuer au renouvellement du tissu économique du Canton

Les investissements non-traditionnels sélectionnés avec rigueur et gérés avec constance permettent de diversifier les portefeuilles et de contribuer utilement au développement du Canton. Les investissements réalisés couvrent notamment les secteurs suivants :

- capital risque et financement de nouvelles entreprises (ex : Renaissance PME et Initiative Capital Romandie),
- capital développement (ex : VD Capital et DEFI EuroCap III),
- coopérative d'habitation pour le financement de logements à loyers modérés,
- projets ciblés et potentiellement intéressants à long terme (ex : Les parkings).

Dans le cadre de ces investissements non-traditionnels, une part importante de ces fonds est confiée par RP et ses mandants à des établissements financiers actifs dans le canton de Vaud. A fin 2008, les fonds confiés se montent à CHF 255 millions.

En 2009, divers projets sont à l'étude pour le financement des infrastructures.

13. Un employeur responsable et loyal

Retraites Populaires emploie plus de 300 collaborateurs et offre des conditions de travail attractives. Le respect du personnel, le fair-play et l'équité guident la politique de gestion du personnel. De plus, RP offre des activités accessoires à plus de 700 concierges dans les immeubles gérés.

Retraites Populaires est également un acteur responsable dans les domaines de la formation professionnelle. Elle propose des places pour une quinzaine d'apprentis de commerce. Des collaborations permanentes ont lieu avec l'Université de Lausanne et les écoles professionnelles.

14. Des sponsorings utiles au Canton

Les opérations de sponsoring (plus de CHF 1 million par année) conduites par Retraites Populaires contribuent au développement de nombreuses activités culturelles et sportives (LHC, Fondation Foot-avenir, Cully Jazz Festival, Musée des Beaux Arts,...).

Retraites Populaires qui souhaite manifester son soutien en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois, a décidé, pour la première fois en 2008, de s'associer aux Editions Favre pour collaborer au lancement d'une collection de livres "Pays de Vaud – Patrimoine vivant". Cette collaboration comprend également l'organisation d'un concours, le "Prix du Patrimoine Vaudois".

La promotion des produits et les annonces de locations dans les médias (plus de CHF 800'000.- par année) contribuent au développement des journaux locaux et régionaux. De plus, le groupe contribue au soutien d'un nombre important de sociétés locales dans le Canton.



15. L'informatique, un bel exemple de partenariat vaudois

Retraites Populaires a décidé de confier au groupe informatique ELCA, implanté à Lausanne, d'importants projets de développement informatique (plus CHF 3 millions par année). Ces projets visent à mettre à disposition une plate forme informatique moderne facilitant le développement de nouveaux produits et orientée clients.

16. Un système de management éprouvé

La conduite stratégique à l'aide de tableaux de bord prospectifs, la certification ISO 9001, la gestion des risques et le respect de la Charte de l'ASIP en matière de loyauté dans la gestion de fortune caractérisent un système de management qui conjugue rigueur, initiative personnelle et éthique.

17. Une contribution à l'évolution du cadre législatif

Retraites Populaires joue un rôle actif dans l'évolution du cadre législatif pour le droit des assurances et le droit de l'immobilier. Elle est une institution reconnue par les milieux juridiques et professionnels pour sa connaissance du domaine. Elle participe régulièrement à des projets de consultation.

18. Conclusion

Ce large tour d'horizon met en lumière la contribution de Retraites Populaires et de ses mandants au développement du tissu économique vaudois. Les avantages apportés par RP sont les suivants:

- Prévoyance pour tous
- Principe de mutualité pour les mandants et les assurés
- Synergies et économie d'échelle
- Partenaire responsable et orienté sur le long terme

Retraites Populaires met à disposition de l'Etat de Vaud un modèle unique qui conjugue les avantages d'une gestion professionnelle rigoureuse et les attentes légitimes du secteur public. Sous le contrôle de l'Etat de Vaud, la plate-forme de gestion de Retraites Populaires et ses produits d'assurance privilégient une vision à long terme et le respect des principes de la mutualité.

19. Contact

Philippe Doffey, Directeur de Marketing & Conseil, Retraites Populaires

021 348.21.17, p.doffey@retraitespopulaires.ch

DPH/24-08-09